

 Messages envoyés

Expéditeur : aecc@numericable.fr Date : 31/01/2017 09h14  
Destinataire : SCP LOUVION PLUMEL <scp.louvion.plumel@huissier-justice.fr>  
Objet : Re: RE: CITATION à délivrer à France Galop  
CA-VERSAILLES/PP <pp.ca-versailles@justice.fr>, CABINET JUSTICE MINISTRE <ministre.cab@justice.gouv.fr>, INSPECTION GENERALE JUSTICE <inspection-generale@justice.gouv.fr>, julien BOUZERAND <jbouzerand@yahoo.fr>, Jollivet Bruno <b.jollivet@yahoo.fr>, MANUELLA JOLLIVET <manuela.jollivet@equidia.fr>, Ca-versailles@justice.fr, p.tco-versailles@justice.fr

Maître

j'ai pris acte de votre refus de délivrer la citation correctionnelle à l'association France Galop au prétexte qu'elle est votre cliente. Je comprends mieux **la mise en échec** par votre étude de notre assignation en référé à délivrer à France Galop dans le cadre d'une procédure devant Monsieur le Premier Président de la cour d'appel de Versailles que vous avez accepté de délivrer pour mieux la mettre en échec pour ne pas l'avoir placée dans les délais plus que de nous communiquer l'acte dans les délais permettant son placement.

Votre refus de délivrer la citation correctionnelle nous a ouvert les yeux.

Nous ne vous saluons pas M.le Premier Président de la cour d'appel de Versailles qui a rendu irrecevable notre action pour ne pas être saisi se fera une bonne opinion de l'Etat de l'institution judiciaire et de ses auxiliaires de justice.

Le président

----- Message d'origine -----  
De : "SCP LOUVION PLUMEL" <scp.louvion.plumel@huissier-justice.fr>  
À : aecc@numericable.fr  
Objet : RE: CITATION à délivrer à France Galop  
Date : 30/01/2017 12:43:40 CET

Merci de prendre contact avec l'Etude de toute Urgence

VBD

Mme Maria PEREZ

[SCP LOUVION & PLUMEL](#)

Ligne directe : 01 41 10 49 05

---

**De :** aecc@numericable.fr [mailto:aecc@numericable.fr]  
**Envoyé :** lundi 30 janvier 2017 09:47  
**À :** SCP LOUVION PLUMEL  
**Objet :** CITATION à délivrer à France Galop

Mme Maria PEREZ  
SCP LOUVION & PLUMEL  
Ligne directe : 01 41 10 49 05

-

Maître

Merci de bien vouloir délivrer la citation jointe à FRANCE GALOP , la placer au greffe de la chambre correctionnelle et m'envoyer un second original et votre facture.

Cette citation a été validée par le TGI

Cordiales salutations

Le Président

Claude KARSENTI